

territoire

magazine du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

d'Orient



Un Parc, un Territoire

**trois lacs pour
toutes les passions**

Patrimoine naturel

**les actions du Parc,
bilan et perspectives**

Trésors patrimoniaux

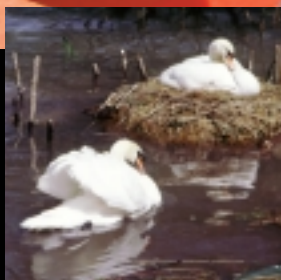
**résurgences
romaines**

Balade-circuit

**de Piney à
Vendeuvre-sur-Barse**

Conseil de développement

la participation électorale



territoire d'Orient

Par "nature", les Parcs naturels ont la chance d'avoir un cadre de vie privilégié pour les plantes, les animaux et... les hommes ! Les élus et les techniciens de ces Parcs ont vocation à rassembler et à mettre en œuvre les moyens financiers et humains nécessaires au développement harmonieux de l'ensemble.

Le Parc de la Forêt d'Orient agit, bien sûr, en ce sens. Il a, par exemple, créé récemment le CEPE (Centre d'Etudes et de Pédagogie de l'Environnement). En pleine forêt, à proximité immédiate des lacs, ce centre accueille de plus en plus de chercheurs et surtout d'enfants. Il est, en effet, bon d'enseigner la Nature le plus tôt possible. C'est ainsi que notre environnement sera le mieux préservé. Dans un monde où il est souvent de bon ton de dire que tout va de plus en plus mal, il est intéressant de noter que ces dernières années les ramassages de débris abandonnés dans les bois sont de moins en moins fructueux. Tant mieux.

Par ailleurs, le Parc a un patrimoine culturel exceptionnel dans ses 50 communes. Bientôt il sera mieux mis en valeur. Nous en reparlerons. Bientôt aussi, grâce au "Contrat de Parc" qui devrait être rapidement signé, nous espérons vivement pouvoir proposer des financements intéressants aux habitants qui voudraient améliorer l'esthétique de leur maison.

Mais pour l'heure, la priorité de la saison est l'accueil des touristes. Pour beaucoup d'entre eux les lacs ont une importance primordiale. D'où ce numéro de "territoire d'Orient" axé sur nos lacs.

Etienne COPEL
Président du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient

Lacs et réservoirs

Les crues catastrophiques de 1910 et 1924, en particulier, ont conduit le Département de la SEINE à entreprendre un important programme de construction d'ouvrages en vue d'assurer la protection contre les inondations, en hiver et au printemps, et de soutenir les débits d'étiage de la rivière, en été et en automne.

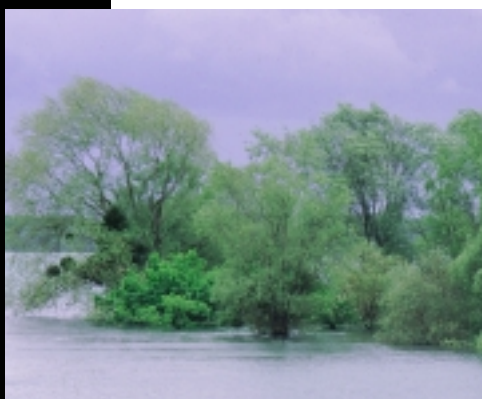
A la suite de la réorganisation administrative de la région parisienne et de la suppression du Département de la SEINE, a été créée en 1969 l'Institution Interdépartementale des Barrages-Réservoirs du Bassin de la Seine. Cet établissement public, qui regroupe les Départements de PARIS, de la SEINE SAINT DENIS, des HAUTS DE SEINE et du VAL DE MARNE, a pour mission d'exploiter les Lacs-Réservoirs existants et de poursuivre le programme de régularisation par la construction de nouveaux ouvrages.

A ce jour, l'Institution est propriétaire de 4 Lacs-Réservoirs qu'elle gère. Il s'agit :

- dans le Département de la Nièvre, du Lac-Réservoir de Pannecière, destiné à régulariser la rivière Yonne (520 ha, 80 millions de m³ d'eau, mise en service : 1949) ;
- dans le département de la Marne et de la Haute Marne, du Lac-Réservoir Marne (Lac du Der Chantecoq) destiné à régulariser la rivière Marne et son affluent la Blaise (4800 ha, 350 millions de m³, mise en service : 1974) ;
- dans le Département de l'Aube :
 - le Lac-Réservoir SEINE (Lac d'Orient), destiné à régulariser la SEINE (2300 ha, 205 millions de m³, mise en service : 1966) ;
 - le Lac-Réservoir AUBE, destiné à régulariser la rivière AUBE (mise en service : 1990). Il est composé de 2 bassins : le Lac AMANCE (500 ha, 20 millions de m³) et le Lac AUZON-TEMPLE (2000 ha, 150 millions de m³).

Les Lacs-Réservoirs du Département de l'AUBE sont situés au centre du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, créé en octobre 1970.

Outre la mission de régularisation des rivières qu'ils contrôlent, et de production d'énergie électrique, ces Lacs-Réservoirs constituent au niveau régional un pôle d'attraction qui favorise la création d'activités touristiques et le développement d'un environnement de qualité.



s o m m a i r e

Les grands lacs , au cœur du Parc	p. 1
Les activités nautiques sur les grands lacs	p. 3
Patrimoine naturel à la poursuite du diamant vert	p. 4
Une école un projet avec le CEPE	p. 7
L' Office de tourisme intercommunal	p. 8
Balade/circuit : 1 journée, dans le Parc	p. 10
Résurgences romaines	p. 12
Le Conseil Régional et ses actions	p. 14
Conseil de Développement et citoyenneté	p. 15
Le Parc fête l'été , et autres brèves	p. 17

au cœur du Parc ... les grands lacs, trois lacs pour toutes les passions

Sur les Grands Lacs, il y a de la place pour tous et pour toutes les passions, seul, en famille ou en groupe. Pas de problème de cohabitation sur les lacs !

Pour que chacun puisse pratiquer son activité préférée, en toute sécurité et en toute harmonie, chaque lac a une vocation bien précise, avec des aménagements spécifiques et des réglementations propres pour une meilleure cohabitation entre homme et nature.

Ainsi, le **lac d'Orient** est-il dédié à la voile, aux sports nautiques et aux loisirs en famille alors que le **lac du Temple** constitue le paradis des petites voiles, des pêcheurs et amoureux de la nature.

Le **lac Amance** est, quant à lui, avant tout le grand rendez-vous du motonautisme et de la vitesse, même si l'on peut y pratiquer, par endroit, la pêche en bateau-moteur et la baignade (sur plage surveillée).

Espace privilégié aux portes de Troyes, les Grands Lacs offrent 5000 hectares d'eau qui raviront les fans de ski nautique ou de jet, les accros de la planche à voile, les mordus de pêche, les baigneurs ou tout simplement les promeneurs...



Les activités sur les grands lacs

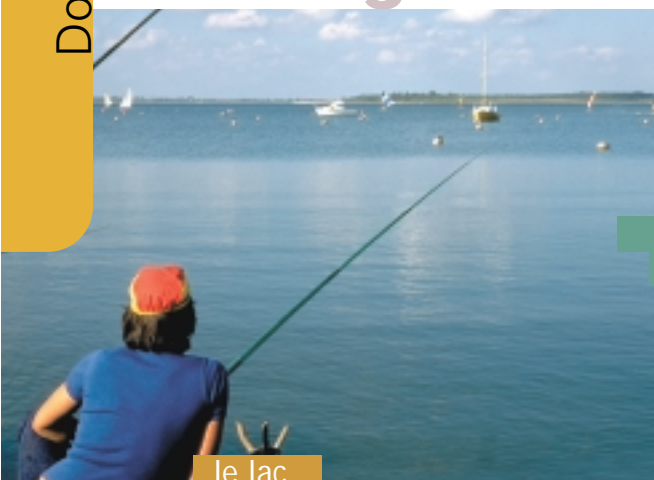
Dès les premières journées de printemps, des voiles colorées commencent à sillonner le Lac d'Orient. Passionnés, amateurs ou débutants, 3 écoles de voiles proposent des stages d'initiation et de perfectionnement aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Plusieurs clubs de voile accueillent également les pratiquants de planche à voile, catamaran et habitable. Pour vous aider à comprendre l'organisation de la voile sur le Lac d'Orient, nous avons résumé ces activités sous forme de tableau.

• 1 •



Sachez que d'autres activités sont également possibles sur les lacs comme le canoë-kayak, la plongée, la pêche, excursions en bateau promenade, en bateau électrique, voire en pédalo. Pour les plus sportifs, le jet-ski ou le ski nautique se pratiquent également.

Les grands lacs, trois lacs pour toutes les passions



le lac Amance

Port dienville, sur le lac Amance, c'est le port d'attache de tous les passionnés de la vitesse : jet-ski, ski nautique, bateau à moteur. La base propose aussi des animations, des jeux, des soirées et des loisirs pour tous.

Port Dienville, pour vivre à toute allure.

Ouvert à la navigation du 1^{er} week-end de printemps au 1^{er} novembre
Capitainerie : 10500 Dienville
tél. : 03 25 92 27 69
fax : 03 25 92 26 10
Tous les jours en juillet et août, de 9h00 à 18h30

le lac du Temple

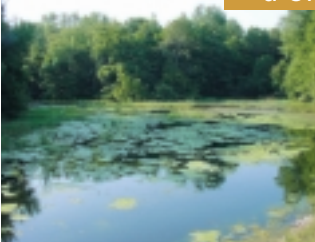
Clin d'œil aux Templiers des temps jadis qui auraient enfoui les fabuleux trésors dans la forêt d'Orient, le lac du Temple, par sa beauté sauvage, séduit les amoureux de la nature comme les pêcheurs. Chut ! Ecoutez le chant des oiseaux et le clapotis de l'eau...

Ouvert à la navigation de mars à octobre.

Capitainerie de Mesnil-Saint-Père
tél. : 03 25 41 28 30

- Equipements et service : 3 cales de mise à l'eau
- Bassin d'aviron et de canoë-kayak : 2 km dans l'anse du Pont-aux-Anes

le lac d'Orient



Avec ses trois plages de sable fin, à Géraudot, Lusigny-sur-Barse et Mesnil-Saint-Père, le lac d'Orient est un paradis pour les enfants. Loin du bruit des moteurs, vive le canoë, le pédalo, la plongée... et surtout la voile sous toutes ses formes.

La navigation est ouverte du 1^{er} mars au 1^{er} novembre du lever au coucher du soleil.

Capitainerie de Mesnil-Saint-Père
tél. : 03 25 41 28 30
fax : 03 25 41 08 04
Horaires : tous les jours en juillet - août de 9h à 12h et de 13h à 18h

Lac d'Orient : écoles de voile, clubs de voile et autres associations

ECOLES DE VOILE

Association d'Education Populaire de l'Aube (AEP)	Cité des Vassaules, BP 3006 - 10012 TROYES CEDEX	03.25.70.48.52 / 46 59	
Club nautique aubois voile (CNA Voile)	Rue du Lac - 10140 MESNIL-ST-PÈRE	03.25.41.27.37	EFV
Club nautique de la Haute Seine (CNHS)	Anse de la Picarde - 10270 LUSIGNY-SUR-BARSE	03.25.41.53.19	EFV

CLUBS DE VOILE

Club nautique aubois voile (CNA Voile)	Rue du Lac - 10140 MESNIL-ST-PÈRE	03.25.41.27.37	FFV
Club nautique de la Haute Seine (CNHS)	Anse de la Picarde - 10270 LUSIGNY-SUR-BARSE	03.25.41.53.19	FFV
Cercle Yachting Voile de Troyes (CYVT)	Rue du Lac - 10140 MESNIL-ST-PÈRE	03.25.41.51.15	FFV
Association sportive des PTT - section voile (ASPTT)	Rue du Lac - 10140 MESNIL-ST-PÈRE Rue Burgard - 10000 TROYES (bureau)	03.25.49.97.84	FFV
Troyes Voile Loisirs (TVL)	Rue du Lac - 10140 MESNIL-ST-PÈRE	03.25.82.04.13 (Domicile) Pdt : Monsieur Victoire	
Club de voile du lac d'Orient (CVLO)	Rue du Lac - 10140 MESNIL-ST-PÈRE SS : 63 avenue Pasteur - 10000 TROYES Courrier : 10 rue Carnot - 10800 ST-JULIEN-LES-VILLAS	03.25.75.12.93 Pdt : Monsieur Marin	
Comité d'établissement de la région SNCF de Reims	Rue du Lac - 10140 MESNIL-ST-PÈRE	03.26.77.19.80	
Association sportive électrique et gazière de l'Aube	Rue du Lac - 10140 MESNIL-ST-PÈRE	03.25.72.42.12	

AUTRES ASSOCIATIONS

Comité départemental de Voile de l'Aube (CDVA)	Maison pour Tous, 70 avenue Galliéni - 10300 SAINTE-SAVINE	03.25.79.31.88	FFV
Club de plongée du Lac d'Orient	Plage de MESNIL-ST-PÈRE	03.25.92.95.22	
Club Nautique Aubois, section canoë-kayak	135 rue Nicolas Rémond - 10800 ST-JULIEN-LES-VILLAS	03.25.75.21.64 cna.ck.free.fr	Ecole et Féd. Française de Canoë-Kayak
Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)	23 rue Gambetta - BP 50 - 10800 ST-JULIEN-LES-VILLAS	03.25.82.25.09	Maison des Jeunes et de la Culture

Lexique : FFV : structure affiliée à la Fédération Française de Voile

EFV : structure affiliée à la FFV proposant l'enseignement de l'activité voile en respectant des normes de qualité et de sécurité sévères

les activités sur les grands lacs

Le lac d'Orient

■ **Bateau promenade :**
Au départ de Mesnil-St-Père (Lac d'Orient), "Le Bateau Ivre" vous propose des promenades commentées ou des croisières repas sur le lac de la forêt d'Orient.

Se renseigner à l'hôtel-restaurant le Paris-Bâle au 03 25 41 20 72

■ **Petit train motorisé :**

Egalement au départ de Mesnil-St-Père (village et port), un petit train motorisé effectuant le trajet aller-retour vers la Maison du Parc. Le chauffeur répondra avec plaisir à vos questions les plus diverses.

Se renseigner à l'hôtel-restaurant le Paris-Bâle au 03 25 41 20 72

■ **Location de bateaux électriques :**

Capvert propose avec une flotte de plusieurs bateaux électriques la découverte du Lac d'Orient de l'intérieur.

Accessibles à tous, sans permis et sans efforts, ces bateaux permettent de profiter de ce site sauvage sans bruit et sans pollution (location allant de la _ heure à la journée complète).

Renseignements : Cap Vert, bord de plage, en face du CNA Voile à Mesnil-St-Père, Tél. : 06 89 08 61 62.

■ **Location de vélos :**

La Maison Xhafflaire à Géraudot propose une gamme de VTT (Vélos Tout Terrain) et de Rosalies pour une découverte en toute liberté des environs des Lacs.

Se renseigner au 03 25 40 95 12

Le lac Amance

■ **Bateau promenade :**

Au départ de Dienville (Lac Amance), CSB Marine vous emmènera dans un bateau promenade couvert et vous fera découvrir le lac et ses alentours grâce à une visite commentée.

Se renseigner au 03 25 92 94 17

■ **Ecole de ski nautique :**

Une école de ski nautique vous accueille à Port-Dienville.

Le SNCA (Sport Nautique Club de l'Aube) vous propose des cours de ski nautique pour enfants et adultes (initiation et perfectionnement), ainsi que des tours pour des pratiquants. Stages du lundi au samedi.

Se renseigner au 03 25 92 27 69

■ **Club de jet-ski :**

Egalement à Port-Dienville, le club de jet-ski JCC (Jet Club Champagne) vous accueille.

Se renseigner au 03 25 70 30 87

■ **Location de bateaux moteur et de jet-skis :**

Des bateaux à moteur sans permis, bateaux à moteur avec permis et des jet-skis peuvent être loués à Dienville.

Se renseigner auprès de CSB Marine à Port Dienville, Tél. 03 25 92 94 17

Les shiphandlers

CSB Marine (Centre Services Bateau), Nautique Evasion, M2M Voile et Aube Nautisme, quatre shiphandlers équipés d'un atelier mécanique vous permettront également d'acheter toute une gamme d'accessoires nautiques, du petit boulon au dernier modèle de hors bord.

Selon le prestataire, des locations sont également possibles : jet boats, hors-bords, skis, dériveurs, catamarans ou croiseurs (se renseigner sur place).

CSB Marine à Dienville (Lac Amance), Tél. 03 25 92 94 17,
Nautique Evasion à Mesnil-St-Père (Lac Orient),
Tél. 03 25 41 28 87,
M2M Voile à Lusigny-sur-Barse (ZAC RN19),
Tél. 03 25 41 56 83,
Aube Nautisme à Courteranges (RN19),
Tél. 03 25 41 20 00

Observer la nature aux bords des lacs

Les lacs et les étangs de Champagne sont des espaces privilégiés pour découvrir une nature en pleine vie. Ici, la faune et la flore vous permettent de belles découvertes.

Pour s'initier à l'ornithologie, par exemple, des points d'observation ont été aménagés près des lacs. L'un, surélevé, est situé au bord du Lac d'Orient (entre Géraudot et la Maison du Parc), l'autre, rénové récemment, au bord du Lac Amance (près du canal de jonction avec le lac du Temple).

D'autres points sont accessibles par la digue du Lac du Temple ou en passant par les digues des queues de retenues sur le lac Amance et Temple (Pavillon Henri, Fontaine aux Oiseaux, etc.). Une carte avec ces informations est consultable de l'extérieur de la Maison du Parc.

canoë-kayak,
plongée, pêche,
excursions
en bateau
promenade,
en bateau
électrique,
pédalo, jet-ski,
ski nautique.



Patrimoine naturel à la poursuite du

près de sept années au service de l'environnement, entourés de femmes et d'hommes passionnés ; professionnels, associatifs, élus, acteurs du monde rural ou simples amoureux de la nature, avec des succès et aussi parfois des échecs, nous ont conduit à mettre à profit le numéro 1 de la revue du Parc "Territoire d'Orient" pour rappeler le contexte patrimonial exceptionnel du Parc et dresser un bilan des actions engagées en faveur de la connaissance, de la protection, de la gestion, ainsi que de la sensibilisation autour du patrimoine naturel.

UN SITE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE, EUROPÉENNE ET NATIONALE

Grâce à sa situation géographique stratégique sur les grands axes migratoires de l'avifaune de l'Europe de l'ouest et, à la diversité de ses habitats (forêts, prairies, étangs, lacs et rivières), le Parc offre un patrimoine naturel exceptionnel, reconnu sur le plan international et bénéficie de multiples labels et mesures de conservation réglementaires et contractuelles.

Depuis 1991, le Parc a rejoint l'élite mondiale des zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau en faisant partie du plus grand site Ramsar (du nom de la convention internationale signée à Ramsar en Iran en 1971) français dit des "Etangs de la Champagne humide", qui accueille chaque année plus de 200 000 oiseaux d'eau.

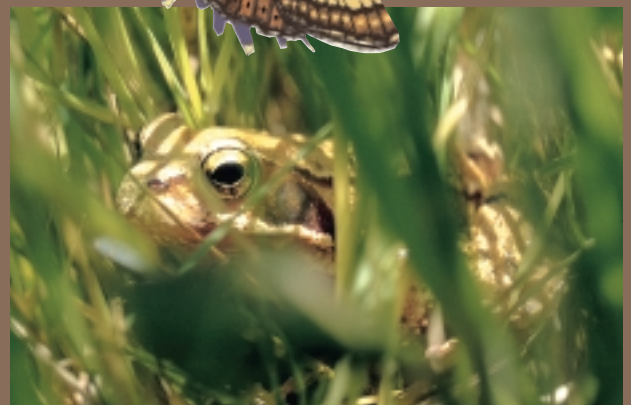
L'application française des fameuses "directives européennes" (Oiseaux et Habitats) a mis en évidence plusieurs sites proposés pour rejoindre le futur réseau européen "Natura 2000". Ainsi, le lac d'Orient constitue, au sein d'une grande Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO), une Zone de Protection Spéciale (ZPS) (avec un projet d'extension à l'étude).

Quatre autres sites (massifs forestiers des Bas Bois et d'Orient, Pelouse des Brebis, Prairies de Courteranges, Carrières souterraines d'Arsonval, Bossancourt et Dolancourt) constituent des habitats d'intérêt communautaire pour la flore et la faune sauvages. Le Parc est d'ailleurs "opérateur" (réalisateur) des documents d'objectifs de ces sites, aux côtés des services de l'Etat et sous l'égide de comités de pilotage départementaux et locaux.

Au niveau national, outre le label "Parc naturel régional",

Depuis 1991, le Parc a rejoint l'élite mondiale des zones humides d'importance internationale...

tion de certaines mesures agri-environnementales (Opération Locales Agriculture-Environnement qui cède la place aux Contrats Territoriaux d'Exploitation-CTE).



certain sites bénéficient de mesures de protection réglementaires (projet de réserve naturelle de la Forêt d'Orient, Arrêté préfectoral de Protection de Biotope sur les carrières souterraines, réglementation préfectorale sur les lacs visant à une meilleure cohabitation entre homme et nature), et le territoire bénéficie de l'appli-

Enfin, de nombreuses Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont été répertoriées dans le Parc et sont intégrées dans les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (Plans Locaux d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale...).

Bilan d'activités 1999 à 2002



Plus concrètement, afin d'éviter de noyer le lecteur dans la complexité des textes, directives et labels, disons que le Parc abrite des espèces remarquables de la faune et de la flore sauvages, dont certaines sont rares ou en déclin en France et en Europe. La liste presque complète, établie grâce aux inventaires et études conduits par le Parc et ses partenaires techniques et associatifs, serait certes trop longue.

diamant vert ...

Citons tout de même, parmi les **250 espèces d'oiseaux** recensées à ce jour, la Grue cendrée, le Pygargue à queue blanche, le Cygne de Bewick, l'Oie des moissons, la Cigogne noire, le Harle pie (et bien d'autres)...

Parmi les **10 espèces de batraciens communes**, la célèbre Salamandre tachetée et le discret Sonneur à ventre jaune...

Savez-vous que pour les insectes, le Parc héberge près de **40 espèces différentes de libellules** et que, pour les **55 espèces de mammifères**, outre la grande faune forestière (cerf, chevreuil et sanglier), **16 espèces de chauve-souris** ont été dénombrées et que la loutre d'Europe subsiste encore sur notre territoire ?

Enfin, la flore des forêts, prairies, lacs, étangs et pelouses, loin d'être dénombrée totalement, compte sans doute plus de 600 espèces, dont certaines protégées sur le plan national (Renoncule à feuilles d'ophioglosse, Gratiola officinale...).

Et, que dire des champignons, pour en terminer, avec près de 500 espèces recensées par les mycologues avertis qui parcourent nos forêts...

1 – Connaître le patrimoine naturel

(inventaires, études et contributions à des programmes de recherche, à des fins de protection et de gestion adaptées).

• Paysages

- plan de paysage du Parc.
- observatoire photographique des Paysages du Parc.

• Milieux naturels

- études des habitats d'intérêt communautaire des sites proposés au réseau Natura 2000
- études préalables à la création de la Réserve naturelle de la Forêt d'Orient
- inventaires biologiques et propositions de gestion des mares forestières
- proposition d'études et de suivi biologique des propriétés des Grands Lacs de Seine

• Faune et flore sauvages

- campagne de prospection des gîtes estivaux de chauves-souris
- inventaire des champignons du Parc (2000-2003)
- préinventaire des Odonates du Parc
- contribution à l'étude de faisabilité sur la réintroduction de la Loutre d'Europe dans le bassin Seine-Normandie
 - analyse de l'impact des routes sur la grande faune forestière
- inventaire forestier de l'Île du Temple
- contributions aux suivis de la grande faune forestière
- inventaire des arbres remarquables du Parc (Université de Grenoble)
- contributions à des programmes d'études et de recherche :
 - suivi de la cigogne noire (programme national (ONF/LPO))
 - écologie des oiseaux forestiers (Université-Paris VI et ENS)
 - écologie du Léopard vivipare (Université Orsay).

une équipe au service de l'environnement

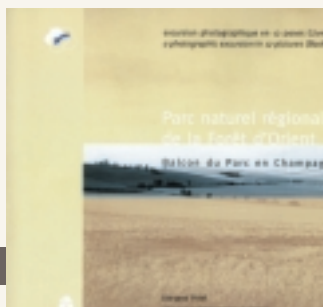
- **Thierry TOURNEBIZE**, directeur-adjoint, chef du service
- **Christelle COURTESOL-REVEL**, chargée du programme "Etangs"
- **Myriam POUYET**, responsable de la gestion et du développement du CEPE
- **Claudine COLLOT**, animatrice/hôtesse d'accueil
- **Alain DEBAIR**, agent d'entretien
- **Stéphane GAILLARD**, animateur de l'espace naturel
- **Franck JAROSZ**, animateur de l'espace naturel
- **Fabrice JOACHIM**, animateur de l'espace naturel
- **Dominique JOURNET**, gardien du Parc de vision animalier

2 – Agir en faveur de pratiques culturelles durables

(soutenir des pratiques, agricoles, piscicoles... favorables à l'environnement).

• Mesures agri-environnementales

- soutien à la mise en place de l'Opération locale Agri-environnementale (OLAE) Ramsar
- contribution à la mise en place d'un projet de Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) collectif "Ramsar"
- programme de réhabilitation et de sauvegarde des vergers traditionnels du Parc et contribution au Plan régional Solidarité Tempête en faveur des vergers (218 vergers plantés et 4 480 arbres plantés ou restaurés).
- programme de gestion durable des Etangs de la Champagne humide (site Ramsar) (2000-2005).



- Contribution à la mise en place d'une lutte sélective par piégeage contre le ragondin dans le Parc.
- Rédaction et animation des documents d'objectifs (DOCOB) de quatre sites proposés au réseau Natura 2000
- Avant-projet sommaire d'aménagement routier en faveur de la Faune sauvage (D 43 - Colette)
- Contribution à la création et futur gestionnaire de la Réserve naturelle de la Forêt d'Orient
- Programme "Des Plantes, des Hommes, un Territoire" (étude ethnobotanique, création de "Jardins du Parc", conseils aux communes)
- Actions de protection de la faune et de la flore sauvages remarquables
- Suivis et avis sur projets d'aménagement du territoire (POS/PLU, réorganisations foncières, infrastructures...).

4 – Faire connaître et sensibiliser

- Action de communication sur le site Ramsar des étangs de la Champagne humide
- Mise en place du Sentier des Salamandres et de son livret accompagnatif (en lien avec l'ONF), en forêt domaniale du Temple
- Avant-projet d'aménagements écologiques et pédagogiques du Parc de vision animalier
- Rénovation de l'observatoire ornithologique du lac Amance
- Remise en état, après tempête, du parcours d'orientation du Grand Orient
- Campagnes de sensibilisation sur les chauves-souris (animations, presse, montage diapos, dépliant) et les mares forestières (réunions d'information, dépliant)
- Valorisation pédagogique de la Pelouse des Brebis/conception d'un sentier de découverte et de son livret d'accompagnement
- Création et développement du Centre d'Etudes et de Pédagogie de l'Environnement
- Exposition "2001, l'odyssée des Amphibiens du Parc"
- Panneau d'informations "Observer les oiseaux dans le Parc"

• Editions :

- catalogue scientifique de l'observatoire photographique des paysages du Parc
- 3 livrets d'excursions photographiques dans le Parc
- livre "Forêt d'Orient" (ed. Hesse)
- Courriers scientifiques du Parc (5 numéros)
- Poster-nature "Amphibiens du Parc" (en cours)
- Organisation de rencontres naturalistes (2) et des 1^{ères} rencontres nationales des acteurs du Pôle-relais "Zones humides intérieures"
- Manifestations, expositions
- Formations auprès des établissements scolaires et universitaires
- Expertises
- Médias (radios, presse, TV)
- Echanges internationaux en projet (Wallonie, Maroc...).

3 – Protéger, gérer et aménager

- Propositions d'études et suivi biologique des propriétés des Grands Lacs de Seine
- Elaboration du plan de gestion des coteaux de Dosches
- Réhabilitation de sites communaux (mares)
- Programme de sauvegarde, de gestion et de création de mares forestières
- Mise en œuvre du Fonds de Gestion des Espaces Naturels (FGEN) du Parc
- Protection, gestion et valorisation de la Pelouse des Brebis à Brienne-la-Vieille

Perspectives 2002-2006

1 - Connaître le patrimoine naturel

- Observatoire photographique des paysages du Parc (1998-2008)
- Inventaires, études et contribution à des programmes de recherche :
 - champignons (2000-2003) : projet d'édition
 - oiseaux forestiers
 - lézard vivipare
 - cigogne noire
 - hirondelles.

2 - Agir en faveur de pratiques culturelles durables

- Contribution à la mise en œuvre d'un projet de Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) collectif "Ramsar"
- Mise en œuvre du programme de gestion durable des étangs de Champagne humide (2000 -2005)
- Contribution à la sauvegarde et à la réhabilitation des vergers traditionnels du Parc (suivi des conventions, acquisitions Conservatoires).

3 - Protéger, gérer et aménager

- Gestion de la Réserve naturelle de la Forêt d'Orient (plan de gestion, signalétique, surveillance, travaux de gestion, animations, création de la maison de la Réserve)
- Propositions et mise en œuvre de mesures de protection et de gestion adaptées des propriétés des Grands Lacs de Seine
- Mise en œuvre du Fonds de Gestion des Espaces Naturels (FGEN) du Parc
- Réhabilitation et gestion des coteaux de Dosches

- Contribution à la réunion de la Charte du parc (2004-2006)
- Création de "Jardins du Parc"
- Protection de la faune et de la flore sauvages remarquables.

4 - Faire connaître et sensibiliser

- Développement et aménagement du Centre d'Etudes et de Pédagogie de l'Environnement
- aménagements fonctionnels des locaux
- création et aménagement de la "Maison de la Réserve naturelle"
- Création d'un Espace Naturel Pédagogique (ancien Parc de Vision animalier)

- Editions en projet :
 - collection Posters-nature (suite)
 - guide des arbres remarquables du Parc
 - petit guide des champignons du Parc
 - guide ethnobotanique du Parc
 - parcours d'orientation du Grand Orient
 - courriers scientifiques.

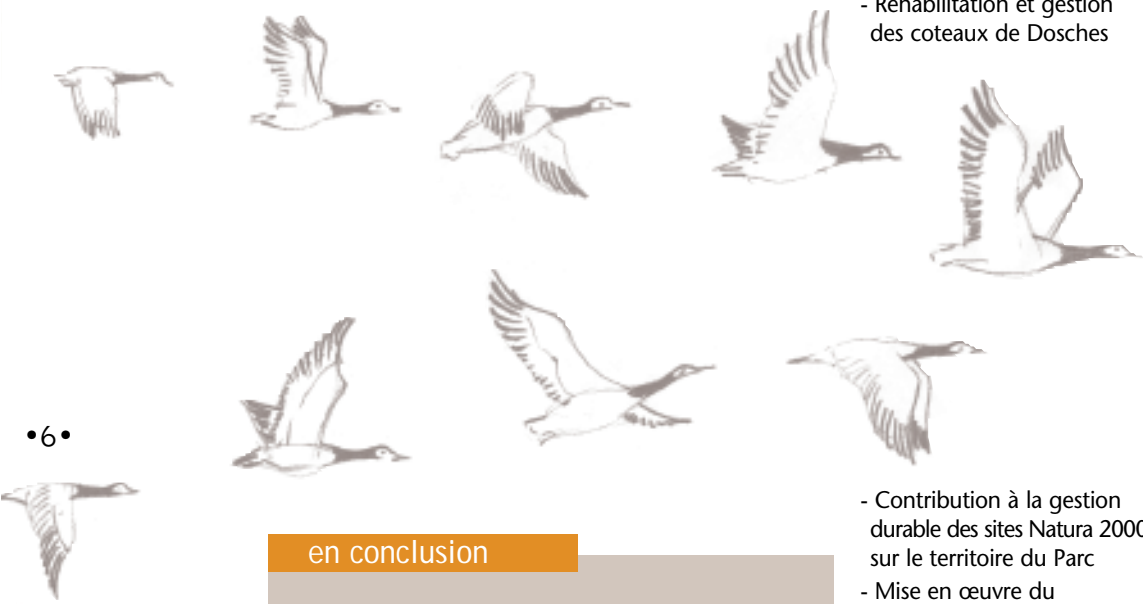
en conclusion

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, sans ses partenaires associatifs, techniques (Conservatoire, Office National des Forêts...) et financiers (Europe, Etat, Agence de l'Eau, Grands Lacs de Seine, Région, Département) ne pourrait seul conduire un programme d'actions ambitieux en faveur de l'environnement, à la hauteur de la mission dévolue aux Parcs naturels régionaux. Sans une équipe motivée, compétente et pérennisée, il ne pourrait non plus être à la hauteur de ses ambitions.

Le Patrimoine naturel du Parc, c'est le fameux diamant vert tant convoité...

Un jour, il est entre nos mains, le lendemain, il peut nous échapper...

Thierry Tournebize
et le Service de l'Environnement du Parc



Le CEPE mène, depuis sa création en 1999, de multiples actions dans le domaine de l'environnement (pédagogie et sensibilisation, études, recherches et formation, stages naturalistes...).

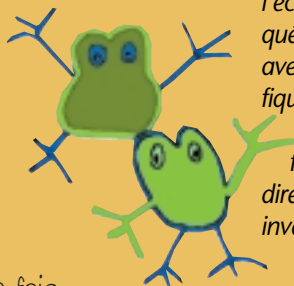


Une école un projet

A la recherche de Véverte ; un jouet en bois conçu avec les enfants



En 2001, le projet éducatif de l'école Fernand Ganne a impliqué les partenaires du Parc avec leurs compétences spécifiques afin de mener ce projet jusqu'à sa réalisation finale - un jeu en bois -, directement tiré d'une histoire inventée par les enfants à partir de leurs diverses sorties de découverte de la nature.



Il était une fois deux grenouilles Véverte et Kako qui jouaient à saute-mouton. Véverte tombe par terre et se tord la patte. Franck la ramasse et l'emmène chez le vétérinaire. Kako se retrouve toute seule. Elle s'ennuie et décide de partir à la recherche de Véverte. Elle suit les empreintes de pas de Franck. Et elle retrouve sa copine."

Méthode générale d'approche :

- Une première étape a consisté à faire découvrir aux enfants plusieurs jeux de sociétés.
- Une deuxième a été la découverte du milieu naturel dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.
- La troisième correspond à la transcription de l'histoire des enfants sous forme d'un jeu sur la base de leurs images et textes. La quatrième a été une phase de test du jeu par des enfants de 10 ans et plus.

Origine du projet :

L'Ecole publique Fernand Ganne de St-Julien-les-Villas a conçu un projet éducatif 2001-2004 sur la découverte des cycles de vies animales et végétales.

Au vu des partenariats existant avec le Parc, un développement de ce projet pédagogique a été proposé avec pour objectif final la réalisation d'un jeu en bois initié par et conçu pour les enfants de 4/6 ans.

Objectif :

Assurer une formation basique des enfants aux cycles de la vie. Les notions de naissance, survie, croissance, reproduction et mort ont été en tout ou partie abordées. Les sens des enfants ont été sollicités. Ils ont perçu le cycle particulier d'un végétal, l'arbre, de sa vie sur pied en forêt jusqu'à une deuxième vie au travers du jouet.

Un travail pédagogique sur la filière bois est conçu avec l'ONF (l'arbre sur pied puis l'arbre abattu pour une autre vie, celle du jeu de société). Pour boucler le projet, une visite des ateliers (en arrêt) a été prévue pour les enfants par l'entreprise Taiga permettant d'aborder un cycle de la vie végétale : de l'arbre en forêt jusqu'au jouet en passant par les différentes phases de la transformation.

• 7 •

animations nature dans le Parc

2^{ème} semestre 2002

Amateurs de nature, le Parc, l'Office National des Forêts et la Ligue pour la Protection des Oiseaux vous proposent des sorties à thème.

Calendrier 2002 disponible à la Maison du Parc.

• Contact : C.E.P.E. Pavillon St Charles - 10220 PINEY
Tél. 03.25.40.67.83
e.mail/courriel : cepe@pnrfo.org
Myriam POUYET
Responsable de l'accueil scolaire



L'Office de tourisme intercommunal

La Région des Grands Lacs est incontestablement une des premières destinations touristiques de l'Aube. La gamme des activités touristiques proposées est large et s'adresse à une multitude d'utilisateurs. Pour continuer à attirer les visiteurs et touristes dans les années à venir, un outil adapté aux socioprofessionnels touristiques, aux habitants et aux visiteurs du territoire a été créé récemment sous forme d'un office de tourisme intercommunal.

L'Office de tourisme permet de structurer le développement touristique sur le territoire, tout en donnant aux communes volontaires, aux socioprofessionnels touristiques et aux associations intéressées, la possibilité de participer activement, avec une voix délibérative.

limite pas à l'accueil ou à l'information des visiteurs. Certes, créé au début de la saison 2002,



Le territoire est rendu plus "agréable", "il y fait mieux vivre". Des maisons laissées à l'abandon

l'office de tourisme, par son action, se concentrera dans un premier temps sur ces deux missions. Néanmoins, la promotion de l'ensemble du territoire, l'aide aux animations, la communication autour de manifestations d'envergure, l'accueil de la presse française et étrangère feront rapidement partie des opérations à mener.

peuvent être restaurées pour créer de l'hébergement en gîte ou en chambre d'hôte.

Ma commune n'est pas touristique...

Il arrive que nous trouvions notre territoire pas assez remarquable, et donc par déduction, peu touristique. Nous nous sous-estimons, car nos villages font partie d'une région touristique qui attire des visiteurs de plusieurs centaines de kilomètres. Une fois arrivés "sur place", leur envie de découvrir ne s'estompe pas, bien au contraire. Un point de vue, un sentier de découverte dans un village, un bar-tabac, une borne de camping-car, un commerce, sont tous des atouts qui font de notre territoire une destination touristique.

Une action locale

Tout effort d'accueil touristique bénéficie directement aux habitants de nos communes et par déduction aux familles et amis qui nous rendent visite. Ces efforts de développement profitent directement au tissu économique, un afflux de visiteurs est un complément de revenus pour différents socioprofessionnels, commerces, artisans et agriculteurs.

deux étoiles a été accordé par la Préfecture. Ainsi, la légitimité de l'action de développement touristique de l'office de tourisme intercommunal est reconnue officiellement. Les socioprofessionnels, associations et communes du territoire peuvent maintenant adhérer en toute sérénité.

Quelles missions ?

Contrairement aux idées reçues, l'action d'un office de tourisme intercommunal ne se

Le 11 février 2002, l'assemblée générale constitutive de l'association "office de tourisme intercommunal" a eu lieu. La demande de classement officiel a été aussitôt déposée, et depuis le 7 mars 2002, le classement souhaité de



Pourquoi "intercommunal" ?

Initié à la demande de certaines communes et de socioprofessionnels touristiques, puis mandaté par le Syndicat mixte, une structure intercommunale, l'office de tourisme devient "intercommunal". L'action de l'office de tourisme ne se limite pas à une seule commune.

